

Sœurs Franciscaines de Donia

Historique de la fondation

Sœur Laetitia-Catherine :

Il y a un chant qui dit que « Tout homme est une histoire sacrée », et je pense que c'est encore plus vrai pour une communauté. C'est pourquoi j'ai retracé l'itinéraire des Sœurs Franciscaines de Donia dans ce petit livre d'or, car c'est une histoire sainte, qui a commencé il y a près de 50 ans... et même un peu plus !

Car c'est en 1962, dans la mouvance de la préparation au Concile Vatican II, que le Pape Jean XXIII adresse aux religieuses un document dans lequel il demande même aux sœurs de vie contemplative d'aller semer de nouvelles graines dans les pays en voie de développement. « Il est temps de se bouger », écrit-il textuellement !

- A sa suite Mr Gaumain, Capucin Français et Evêque de Moundou, de passage à Montorge, nous lance un appel : « Venez dans mon diocèse pour y fonder un Monastère ! »

1963 : Mère Marie-Joseph, supérieure, accompagnée de Sœur Marie-Modeste s'embarquent pour la 1^{ère} fois en direction du continent Africain. Elles vont sillonner le Tchad, mais aussi d'autres pays où des Monastères de vie contemplative sont déjà implantés. C'est pour ces deux femmes une incroyable aventure, pleine de découvertes enthousiasmantes !

1965 : Enfin le vrai commencement ! Elles sont 4 à s'envoler : Sœur Marie-Modeste, la Fondatrice, accompagnée d'une postulante, d'une Sœur d'un autre Monastère et d'une jeune laïque. Elles s'installent à Donia, village de brousse, reprennent un dispensaire, et se mettent à accueillir des jeunes filles, à qui elles donnent une formation scolaire, pratique, et spirituelle. Il faut apprendre à se connaître mutuellement avant de commencer à parler de vie religieuse. Il n'existait pas encore à cette époque de communauté qui accueillait des postulantes Tchadiennes.

1968 : Déjà l'arbre porte des fruits puisqu'une jeune ouvrière de l'artisanat, Monique qui deviendra Sœur Marie-Claire Lartoudji, franchit le pas d'entrer au postulat. En 1972, elle prononce ses 1^{ers} vœux ! D'autres vont la suivre. Cette jeune pousse est la 1^{ère} communauté autochtone du Tchad, et nous en sommes fières ! Les Sœurs s'appelleront d'abord «Capucines», puis «Clarisses», et enfin «Franciscaines de Donia». En effet, au fil du temps, il devient clair qu'il est trop tôt pour implanter la vie contemplative dans cette jeune Eglise, et que les Sœurs Tchadiennes ont le désir de répondre d'abord aux besoins de la population, dans une vie de prière et de service. Santé, enseignement, promotion féminine, catéchèse, etc...

Le projet de départ se modifie donc : au lieu d'implanter en Afrique un Monastère comme le leur, les Sœurs de Montorge vont accompagner, plusieurs années encore, les Franciscaines de Donia dans la fondation d'une Congrégation apostolique autonome. Sœur Marie-Véronique, Sœur Marie-Gisèle, Sœur Marie-Claire, Sœur Marie-Angèle, autant de visages Suisses que nos Sœurs de Donia n'oublieront pas de sitôt ! Sans oublier les Sœurs d'autres Communautés, Sœur Franziska, Sœur Teresina,

et jusqu'aux Clarisses Canadiennes, ainsi que plusieurs laïques qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes au service de ce projet : Cécile, Maribeth et d'autres encore...

Mais le mouvement va dans les deux sens, puisque plusieurs Sœurs Tchadiennes se rendent à Montorge pour des visites fraternelles et des séjours de formation.

1983 : Sur l'appel des Pères Jésuites, une fraternité est fondée à Sahr.

1985 : Capucin et Père spirituel de la communauté, le Père Régis Balet devient Evêque de Moundou.

La guerre qui dure depuis 5 ans dans la région fait des ravages : les rebelles s'affrontent à Donia, la maison est pillée, les Sœurs se réfugient à Moundou, où elles font construire 2 ans plus tard la Maison du Fleuve. Cette fraternité va demeurer, même après le retour des Sœurs à Donia.

1986 : A Moundou se tient le 1^{er} chapitre d'élection : Une Tchadienne, Sœur Marie-Rose Morbogone, devient supérieure générale. Mère Marie-Modeste reste encore une année pour bien passer le relai, puis rentre à Montorge.

1987 : Sur appel de l'Evêque, une autre fraternité est fondée à Bebedjia.

1989 : A Donia se tient un 2^{ème} chapitre où on élit Sœur Anne Zanaba comme nouvelle supérieure, on revoit les constitutions pour les présenter à Rome, en vue d'une reconnaissance... mais sur le chemin du retour, un accident d'avion emporte le Père Gervais, Provincial des Capucins Suisses, avec Mgr Balet, et tous les papiers préparés. Ce drame va retarder quelque peu les démarches.

1990 : Rome envoie à Montorge l'autorisation d'ériger la nouvelle communauté en « Association de Fidèles ». C'est le 1^{er} pas vers une reconnaissance. Les Sœurs sont placées sous la juridiction de Mgr Michel Russo, Evêque de Doba.

1992 : Lors d'un 3^{ème} chapitre d'élection où c'est la Sœur Julienne Kariba qui devient supérieure la communauté officiellement proclamée comme « Association de Fidèles ». C'est un pas important sur le chemin de l'autonomie, et Montorge doit dès lors se retirer. La dernière Sœur encore sur place, Sœur Marie-Véronique, rentre définitivement en Suisse.

Les contacts fraternels ne se sont pas arrêtés pour autant ! Mais comme un enfant qui, pour grandir, a besoin de prendre distance de ses parents, il était bon que cette jeune communauté apprenne à voler de ses propres ailes. Après ce temps d'absence, c'est une très grande joie pour moi d'être ici en ce jour pour vous conter tout cela. Mais vous voyez, il reste encore beaucoup de pages dans le livre, pour continuer longtemps ! Car aujourd'hui, ce n'est pas la fin, mais peut-être juste encore le commencement de cette histoire sacrée ! Et comme, il y a près de 50 ans, nos Sœurs allumaient une flamme en terre tchadienne, je la transmets aujourd'hui à Sœur Marie Louise qui va vous raconter la suite. (Je lui passe le livre d'or et la bougie)

Sœur Marie-Louise :

Comme la mère Laetitia l'a souligné dans son historique, c'est en 1990 après le départ de nos sœurs de Montorge, que notre Communauté est devenue une Association Publique des fidèles sous la responsabilité de Monseigneur Michel Russo, Evêque du Diocèse de Doba.

En 1998 le Diocèse de Doba se trouvait de nouveau divisé en trois territoires ecclésiastiques : Doba, Lai et Goré.

A cet effet, Goré fut érigé en Diocèse le 28 Novembre 1998 et par conséquent, notre Communauté était appelée à rester sous la juridiction de l'évêque de Goré.

C'est ainsi que la Communauté a comme ordinaire du lieu ; Son Excellence Monseigneur Rosario Pio Ramolo, évêque de Goré.

En effet, c'est au cours du Chapitre Général qui a eu lieu du 30 Novembre au 3 Décembre 1998 à Donia, que la décision de se faire accompagner par une autre Congrégation s'était avérée nécessaire. Soutenues par la CET, Mgr Mathias Ngarteri et Mgr Michel Russo se sont rendus à Donia pour rencontrer toute la Communauté et la provinciale de Shisong, la sœur Alphonsa Kivin, venue elle aussi à Donia pour la circonstance. La demande adressée à la Congrégation des sœurs de Shisong pour notre accompagnement a été favorablement accueillie ce jour. C'est ainsi que les sœurs Madeleine Sirri et Fatima Nkuo étaient arrivées à Donia. La première comme Supérieure de la Communauté et la deuxième intégrant l'équipe de la formation.

Rappelée par sa Communauté plus tard, la sœur Fatima sera remplacée par la sœur Aloysia. Cet accompagnement avait duré six ans (de janvier 2001 à janvier 2006). Les sœurs de Shisong ne regagneront leur Communauté qu'après le chapitre général de Décembre 2006 au cours duquel la sœur Assumpta Nemaye une sœur Tchadienne était élue supérieure générale de la communauté. Dès lors, l'Association continue son chemin sans l'accompagnement d'autres congrégations.

Après six ans de service, celle-ci remettra le bâton lors du chapitre du 26 Décembre 2011 au 2 Janvier 2012 à la sœur Marie Louise Laya.

Notons en passant que sur les Sept diocèses et le vicariat apostolique, nous sommes présentes dans cinq diocèses à savoir : Ndjamena, Moundou, Doba, Sarh et Goré.

Nous sommes heureuses de servir le Seigneur sur notre terre Tchadienne malgré la carence vocationnelle qui, de fois, nous affaiblit et nous démotive. Néanmoins, nous remettons chaque jour notre avenir au Seigneur, car avec lui, tout est possible.

En définitive, nous signalons que la date du 1^{er} Mai 2012, restera désormais une date mémorable pour nous, car, c'est en cette date que notre Association a été érigée en une Congrégation de Droit Diocésain par son excellence Mgr Rosario Pio Ramolo, évêque de Goré.

Nous nous confions toujours à vos prières pour que la volonté de Dieu se fasse sur nous comme il en avait écrit dans son Dessein d'amour.

Voilà chers frères et sœurs, le motif de notre action de grâce de ce matin. D'un cœur unanime, bénissons et louons le Seigneur, célébrons la grandeur de notre Dieu, lui qui vit et règne, maintenant et pour les siècles des siècles Amen.